



## Sommaire

La vie du CE et les commissions.....	1
Information sur le bilan emploi 2017.....	2
Projet de regroupement des UI LR et MP = UI Occitanie.....	2

## La vie du CE et les commissions

---

### Validation du Procès-Verbal

Le PV du CE du mois de Février 2018 a été validé en séance par l'ensemble des élus.

### Approbation des comptes du CE exercice 2017

La CFE CGC a apprécié la restitution claire et concise du bilan financier 2017 réalisée par le Commissaire aux comptes conjointement avec l'expert-comptable. En revanche la CFE CGC est en désaccord total avec la politique de répartition des ASC qu'elle juge inéquitable et peu rémunératrice pour les Ouvrants Droits de la DO SUD. Elle ne cautionne pas non plus la politique de fonctionnement, c'est la raison pour laquelle la CFE CGC ORANGE s'est abstenue lors du vote.

### Présidence et commissions du CE

Les commissions CE sont des groupes de travail constitués par un président (élu par les titulaires du CE) et des membres qui sont des salariés. Leur rôle est d'étudier, analyser et préparer les dossiers qui sont soumis en information ou consultation au CE. L'entreprise met à disposition un volume d'heures pour le fonctionnement de ces différentes commissions.

- ◆ Commissions obligatoires (Formation, aide au logement, égalité professionnelle, marchés).
- ◆ Commissions conventionnelles (Activités Sociales et Culturelles, prévention Risque Psycho Sociaux, économie évolution)
- ◆ Commissions facultatives (à compléter)

La commission des marchés est chargée d'étudier tous les marchés dépassant le seuil de 30 k€. Elle a donc un lien direct avec les Activités Sociales Culturelles (ASC). La présidence reste à pourvoir.

La Commission s'est tenue le 14 Mai avec 4 élus sur 9, sans Président mais avec un rapporteur (le Président de la commission ASC). Il y a eu des débats afin de valider les choix des prestataires pour la prestation rentrée scolaire 2018, pour la prestation jouets de Noël 2018 et pour celle de l'arbre et soirée de Noël 2018. La Présidente du CE propose un vote pour acter le maintien à l'ordre du jour de points pour lesquels l'avis de la commission du marché est nécessaire. Or la commission des marchés ne s'est pas réunie valablement puisqu'aucun président n'a été désigné pour la piloter.

La CFE CGC n'a pas pris part au vote afin de ne pas bloquer les choix de prestataires pour vos cadeaux de Noël. La CFE-CGC assume ses choix. Ses électeurs ne comprendraient pas qu'après avoir milité pour le « Tableau Magique », elle s'associe avec un CE qui propose des prestations ASC opposées dans leurs principes à ce qu'elle défend.

## Information sur le bilan emploi 2017

La CFE CGC remercie la Direction pour la qualité des documents et les éléments fournis lors des séances constructives de la Commission Emploi et Formation. Malheureusement, les problèmes de fond demeurent de façon alarmante année après année :

- Baisse des équivalents temps plein en CDI
- Destruction de l'emploi
- RPS en croissance sur l'ensemble des unités de la DO SUD
- Départs massifs avec un âge moyen (environ 50 ans) toujours en augmentation
- Manque d'ambition dans le cadre des recrutements externes
- Promesse non tenue des transferts de compétences entre Séniors et Juniors
- Disparité des rémunérations et des promotions

### La CFE-CGC Orange revendique :

Une réelle prise en compte des difficultés rencontrées sur le terrain par les salariés de toutes les équipes notamment celles se trouvant au cœur de projets chaotiques ( AE/DELIVERY, AGPROPME et CSE SUD/COME...)

Le rétablissement des collectifs de travail au sein du groupe Orange en reprenant une politique d'internalisation tout en limitant la sous-traitance externe qui nuit considérablement à la satisfaction client .

La mise en œuvre immédiate de l'Accord Reconnaissance des Compétences pour redonner enfin de l'espoir et de l'ambition aux salariés

## Projet de regroupement des UI LR et MP = UI Occitanie

Le regroupement des deux UI en vue de la création de l'UI Occitanie est une réorganisation.

Le but premier est de palier la baisse des effectifs en UI. La Direction s'entête à ne pas renouveler les départs en back-office et à diminuer globalement la masse salariale d'UI présentées systématiquement comme des centres de coûts au profit d'une externalisation à tout va.

La fusion des 2 UI va aggraver les effets néfastes de cette politique regrettable : surcharge de travail, avec le déséquilibre entre vie privée et vie professionnelle en résultant, augmentation des risques routiers de par l'accroissement des distances lors des déplacements (avec les émissions de GES –Gaz à Effets de Serre -associées), pertes de compétences liées à l'externalisation d'activités, désorganisation des services et des activités avec la mise en réseau des activités back-office entraînant une complexification des processus.

Vos représentants  
CFE-CGC Orange

### Élu

- Philippe MAZAS

### Représentante syndicale CE

- Laurence OURTIES

Retrouvez ce compte-rendu et  
les publications de votre établissement :  
<https://www.cfecgc-orange.org/do-sud/>



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

[www.cfecgc-orange.org](http://www.cfecgc-orange.org)  
abonnements gratuits : [bit.ly/abtCFE-CGC](https://bit.ly/abtCFE-CGC)  
tous vos contacts : [bit.ly/annuaireCFECCG](https://bit.ly/annuaireCFECCG)

